

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2023-09/54C

Objet : RAPPORTS SUR LES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT (RPQS) POUR L'ANNEE 2022.

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	29
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	22		Abstention :	0

Présents : Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Pierre ROSSIGNOL, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Sylvie TORRES, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Dominique ANDRAULT donne pouvoir à Jean ROMEO
Danielle CULAT donne pouvoir à François BONNEAU
Jean GAUZE donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Robert OLIVE donne pouvoir à Colette ROIG
Manon SABARDEIL donne pouvoir à Pierre ROSSIGNOL
Suzanne SICARD donne pouvoir à Thierry SOLDÀ

Absents excusés : Stéphane CALVO, Myriam DARDENNE, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Christophe MANAS, Angèle PEREZ, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Katia ROMAGOSA

Date de convocation : 20 septembre 2023

Le Président expose à l'Assemblée,

Le Service des Eaux de la Communauté de Communes Sud Roussillon doit, en application de l'article L2224-5 du CGCT, produire les RPQS des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne (le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante) mais également à une exigence de transparence externe, pouvant le consulter à tous moments au siège de son service.

Le Président présente les rapports annuels 2021 (RPQS) des services de l'eau et de l'assainissement de la collectivité.

Service Eau Potable

1. RPQS 2021 – AEP – Unité de distribution Saint-Cyprien –Latour-Bas-Elne
2. RPQS 2021 – AEP – Unité de distribution Alénya
3. RPQS 2021 - AEP - Unité de distribution de Corneilla-Del-Vercol
4. RPQS 2021 – AEP – Unité de distribution de Théza
5. RPQS 2021 – AEP – Unité de distribution de Montescot

Service Assainissement collectif

1. RPQS 2021 – EU – Secteur Est – Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne, Alénya
2. RPQS 2021- EU – Secteur Ouest – Corneilla-Del-Vercol, Théza et Montescot
3. RAD 2021 – DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol
4. CARE 2021 - DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol

Service Assainissement non collectif

1. RPQS 2021- EU - SPANC

Le Président rappelle que ces rapports n’ont aucun caractère décisionnel. Ils doivent néanmoins faire l’objet d’une délibération transmise à Monsieur le Préfet.

EN CONSEQUENCE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L’UNANIMITE DES PRESENTS,

Vu l’article L 2224-5 du CGCT,

Vu les articles D 2224-1 à D 2224-5 du CGCT,

Entendu les rapports sur les services eau et assainissement 2022,

☞ **PREND ACTE** des rapports

☞ **DIT QUE** ces rapports seront transmis aux communes membres afin d’être présentés aux conseils municipaux,

☞ **DIT QUE** les rapports seront annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

